



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail - Patrie

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE
DE YAOUNDE



PROGRAMME C2D - YAOUNDE CŒUR DE VILLE

ADDITIF A LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 4 DP/CUY-YCV/CIPM/2023 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LE CONTROLE DES TRAVAUX DU PROGRAMME C2D YAOUNDE CŒUR DE VILLE

Les sections ci-après de la Demande de Proposition sont modifiées ainsi qu'il suit :

Section II. Données particulières

A. Général

| <p>IC 17.9</p> | <p>Les Propositions doivent être reçues par le Client au plus tard à la date et à l'heure ci-après : Date : 27 juillet 2023 Heure : 13 :00 heure locale</p> <p>L'adresse de dépôt des Propositions est : Sous-Direction des marchés publics de la Communauté urbaine de Yaoundé, 2ème étage, porte 223 du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé.</p> | | | | |
|---|---|----------------------|--------|---|-----------|
| <p>IC 21.1 Évaluation des Propositions techniques</p> | <p>Les critères ci-après seront pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de référence b) Qualifications et compétence du Personnel-clé pour la mission c) Participation de ressortissants nationaux en tant que Personnel-clé <p>Tableau – Allocation des points pour l'évaluation des Propositions techniques</p> <table border="1" data-bbox="351 1691 1348 1937"> <thead> <tr> <th data-bbox="351 1691 1093 1747">Critère d'évaluation</th> <th data-bbox="1093 1691 1348 1747">Points</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="351 1747 1093 1937"> <p>a) Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de référence : niveau de clarté, de réponse aux TdR, réalisme du programme de travail, nombre et implication des experts équilibrés et suffisants</p> </td> <td data-bbox="1093 1747 1348 1937" style="text-align: center;"> <p>45</p> </td> </tr> </tbody> </table> | Critère d'évaluation | Points | <p>a) Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de référence : niveau de clarté, de réponse aux TdR, réalisme du programme de travail, nombre et implication des experts équilibrés et suffisants</p> | <p>45</p> |
| Critère d'évaluation | Points | | | | |
| <p>a) Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de référence : niveau de clarté, de réponse aux TdR, réalisme du programme de travail, nombre et implication des experts équilibrés et suffisants</p> | <p>45</p> | | | | |

| | |
|--|------------|
| b) Qualifications et compétences du Personnel-clé pour les Services : Expert K-1 : Chef de mission : 20 pts Expert K-2 : ingénieur ouvrage d'art et structure : 10 pts Expert K-3 : ingénieur terrassements/chaussées : 10 pts | 50 |
| c) Participation de ressortissants nationaux en tant que Personnel-clé (au moins un expert clé national donnera le total des 5 points) | 5 |
| Total | 100 |

Critère d'évaluation N°1 :

Le nombre de points attribué pour ce critère sera déterminé sur la base des cinq sous-critères et des poids en pourcentage suivants :

- | | |
|--|-------------|
| (i) La méthodologie est claire et complète : totalité des services, organisation décrite, ressources mobilisées, liste des activités, risques et hypothèses | [20%] |
| (ii) La méthodologie est pertinente : elle apporte une valeur ajoutée aux TdR et contient des innovations. Les moyens humains et matériels proposés pour la mission sont, quantitativement et qualitativement, pertinents par rapport à la mission | [40%] |
| (iii) Le programme de travail est détaillé, réaliste et conforme aux TdR et à la méthodologie proposée | [10%] |
| (iv) Le nombre d'experts et le nombre prévu de jours de travail pour chaque expert sont bien dimensionnés pour réaliser de manière satisfaisante chaque activité | [20%] |
| (v) La répartition entre experts internationaux et experts locaux, ou entre experts sur site et au siège permet d'atteindre les résultats attendus | [10%] |
| TOTAL | 100% |

Critère d'évaluation N°2 :

Le nombre de points attribué pour chaque Personnel-clé ci-dessus sera déterminé sur la base des quatre sous-critères et des poids en pourcentage suivants :

- | | |
|--|-------|
| (i) Qualification d'ordre général | [20%] |
| (ii) Pertinence pour le projet | [50%] |
| (iii) Expérience de la région et connaissance de la langue | [10%] |

| | | |
|--|--|-------|
| | (iv) Années d'expérience de travail avec le Consultant (<i>au moins un (1) an</i>) | [20]% |
| | TOTAL | 100% |
| | La note technique minimum de qualification (Nt) requise est de : 80/100 | |

Section VII. Termes de référence

7. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DU CONSULTANT

7.2. Profil des experts clés

Un Chef de mission

Qualifications d'ordre général

- Être un expert local ou international d'un niveau (Bac+5) en génie civil ou équivalent ;
- Avoir la maîtrise de la langue française ;
- Justifiant d'une expérience générale de quinze (15) ans dans le domaine de la construction de projets routiers (expérience au sein des équipes de supervision ou de travaux) ;
- une connaissance des normes ES de la Banque Mondiale ;
- une maîtrise des outils de programmation et de rapportage ;
- des capacités avérées à travailler en équipe (capacité managériale et de formation, grande qualité d'écoute, aptitudes à communiquer, souci de concertation) ;
- Avoir au moins 7 ans d'expérience dans les pays du Sud, de préférence en Afrique Sub-Saharienne et idéalement au Cameroun ;

Qualifications spécifiques pour la mission

- Avoir au moins 3 expériences avérées en termes de coordination du travail d'une équipe d'experts pluridisciplinaires ;
- Justifier d'expériences avérées (à minima 3) en tant que chef de mission de Maîtrise d'Œuvre technique dans des projets de voirie similaires en volume (montant des travaux contrôlés à préciser pour chaque expérience) à Yaoundé Cœur de Ville dans les pays du Sud et idéalement en Afrique Sub-Saharienne et idéalement en contexte urbain. En plus des attestations d'employeurs éventuels, soit le PV de réception des travaux objet de la maîtrise d'œuvre ou un PV de recette technique des prestations intellectuelles de chaque expérience sera présenté.

Le chef de mission devra être mobilisé de manière permanente sur l'ensemble de la mission et devra être localisé à Yaoundé durant l'intégralité de la mission.

Chez tous les experts clés, les certificats de bonne exécution de chacune des expériences présentées peuvent être remplacés par un PV de réception des travaux objet de la maîtrise d'œuvre ou un PV de recette technique des prestations intellectuelles.

Laborantins

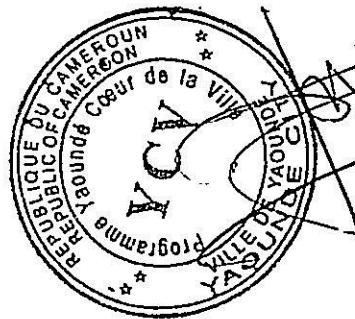
Leur profil est le suivant :

- Être un expert local ou international en géotechnique;
- Avoir la maîtrise de la langue française
- Justifiant d'une expérience générale de cinq (05) ans ;
- Avoir au moins trois (3) ans d'expérience en Afrique Sub-Saharienne et idéalement au Cameroun ;
- Avoir au moins 2 expériences avérées en tant que laborantin sur des projets de mêmes envergures.

Le reste sans changement.

Yaoundé, le 19 JUN 2023

P.J : Cadre logique



Arnaud Philippe Ndzana
Le Coordonnateur